



Le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies/ Accompagnées Des pays de la Loire

Compte-rendu de la réunion du 15 mai 2015

Thème : l'accès et le retour à l'emploi des personnes en situation de précarité



Nombre de participants : 31 personnes dont 20 personnes accueillies ou accompagnées

Ordre du jour :

- Accueil des participants
- Présentation des participants
- Présentation de la démarche
- Retour par les membres du CCRPA sur les instances auxquelles ils ont participé : un point est fait sur la réunion du CCPA du 14 mai 2014
- Travail sur la thématique de l'accès et du retour à l'emploi
 - o 1/ Etat des lieux en région : constats/ ce qui marche/ ce qui ne marche pas
 - o 2/ Propositions (4 groupes de travail en fonction des points soulevés lors de l'état des lieux) :
 - **1- Freins liés à la situation individuelle**
 - **2- Accès à l'information**
 - **3- Information des partenaires et des employeurs**
 - **4- Reconversion professionnelle/ formation**

1/ Etat des lieux en région :

Mobilité :

- frein pour la recherche d'emploi (ex: boites d'intérim qui demandent systématiquement un permis de conduire, alors que parfois d'autres moyens de transport peuvent être trouvés)

Employeurs/ accès à l'emploi :

- Absence de réponse des employeurs suite aux candidatures : peut être un facteur d'incertitude/ de démotivation

- Méconnaissance et idées reçues sur des maladies/ invalidités partielles que l'on peut avoir/ reconnaissance travailleur handicapé (les employeurs pensent que la personne ne sera pas apte alors que ça n'est pas le cas)
- Secret médical pour les personnes reconnues travailleur handicapé : paradoxe car il faut en parler dans l'entreprise pour obtenir une adaptation de poste
- Idées reçues / discriminations liées notamment à l'âge
- Difficulté de travail pour les personnes titulaires d'un récépissé (durée limitée): travailleurs étrangers
- La situation administrative, « les papiers », rend l'accès à l'emploi compliqué

Crise/ éloignement de l'emploi :

- Crise économique : encore plus de discriminations car les emplois sont rares
- Chômage longue durée nocif pour la santé des personnes en recherche d'emploi
- Question des jeunes sans expérience/ sortie de reconversion professionnelle/ méconnaissance des formations
- Cercle vicieux quand les personnes cumulent d'autres difficultés (ex : absence logement ou hébergement)
- Disparition des industries : une perte d'emploi et d'employabilité importante pour les personnes qui n'ont pas de diplômes
- Constat d'un turn-over quasi nul pour les personnes en emploi : par crainte de perdre son emploi les personnes n'en bougent plus
- Recherche d'emploi demande beaucoup de temps (= un emploi à temps plein!)
- Manque de reconnaissance des diplômes d'autres pays
- Contexte économique qui rend encore plus difficile la recherche d'emploi
- La situation familiale (modes de garde, etc) sont des freins importants dans la recherche et l'accès à l'emploi

Insertion par l'activité économique (IAE)

- Méconnaissance des dispositifs de l'IAE (qui sont là pour aider les personnes à se remettre en situation de travail) par les personnes en recherche d'emploi
- Souvent les actions d'insertion sont limitées dans le temps et semblent de plus en plus réservées aux personnes « les plus rentables »

Pôle emploi:

- Insuffisances de suivi des demandeurs d'emploi : demande un suivi plus régulier que celui proposé actuellement/ de moins en moins de temps pour accompagner les personnes
- Difficulté de trouver des interlocuteurs => aller vers une meilleure orientation vers des structures adaptées/ une meilleure écoute des conseillers (sentiment d'absence d'écoute, voire d'un pessimisme de certains conseillers)
- Difficulté d'utilisation d'internet pour des personnes en situation précaire : critères trop limités sur le CV en ligne (trop catégorisé, format pas agréable pour les employeurs, un format différent quand on le saisi ou à la restitution)/ difficulté d'inscription à pôle emploi (nécessité d'avoir internet...)

- Mauvaise communication entre Pôle emploi et Cap emploi
- Il faut aller très vite/ être très réactif: difficile pour les personnes les plus éloignées de l'emploi
- Offres sur internet: difficile d'accès pour les personnes qui n'ont pas internet/ temps de réactivité très court
- 70% des offres d'emploi sont cachées (seules 30% des offres sont publiées) ce qui rend encore plus difficile l'accès à l'emploi des personnes qui sont hors réseaux
- Système actuel d'offre de services : opaque et peu adapté aux personnes éloignées de l'emploi

Informations/ recherche d'informations :

- Méconnaissance des formations/ des protocoles/ des droits
- Des informations/ discours différents selon les interlocuteurs
- Trop de dispositifs/ trop d'informations: comment trouver la bonne information ?
- Complexité des démarches pour les formations (trouver une formation et de son financement)

Aides/ allocations

- versements irréguliers, certaines aides disparaissent (APRE)
- Financement de la reconversion professionnelle

Formations

- Les formations proposées ne sont pas adaptées au public visé : ex travailleurs handicapé qui a besoin d'une adaptation des horaires, ou des outils de travail

Points positifs:

- Les chantiers d'insertion / IAE positifs pour les personnes qui peuvent retourner vers le marché du travail
- Rôle important des associations dans l'accompagnement des personnes/ pour trouver des contrats de travail

2/ Propositions

1- Freins liés à la situation individuelle

- Travailleurs handicapés : réduire le nombre de visites médicales obligatoires (redondance, difficiles pour les personnes) et de dossiers médicaux à constituer
- Inciter les entreprises à établir des contrats de professionnalisation avec les + 26 ans avec les mêmes avantages fiscaux que pour les – de 26 ans
- Développer les gardes d'enfants au sein des entreprises et/ou aménager (ou réserver) d'autres dispositifs externes avec des adaptations financières. Idem pour les personnes en recherche d'emploi. Réflexion à mener également au sein des structures qui accueillent des femmes avec enfants.

- Incitation financière des entreprises pour embaucher des personnes au chômage de longue durée qui ont besoin de plus de temps pour s'adapter au rythme de travail (sortir de la notion de rentabilité immédiate des personnes embauchées)

2- Accès à l'information

- Plus de moyens techniques permettant l'accès à l'information (ex : bornes d'accès en libre accès pour accéder à internet)
- Mettre en place des formations pour donner des outils qui aident à la recherche d'emploi
- Désigner un référent emploi dans chaque structure (associations), et assurer le financement pérenne de ce poste (financement Etat)
- Développement des maisons de l'emploi (Caf, sécurité sociale, Pôle Emploi) afin de permettre plus de proximité, plus de réactivité, un accompagnement plus sur mesure
- Participation des acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, entrepreneurs, etc) aux réunions liées aux politiques de l'emploi et à l'insertion
- Multiplier les forums (Cf Le Mans : Café métiers, « ici les Boîtes bougent ») pour partager les difficultés
- Développer les offres d'emploi sur les panneaux publicitaires (en ville) et/ ou à la radio
- Améliorer l'accès à la presse dans les associations/ les structures d'accueil ou d'accompagnement
- Gratuité des appels téléphoniques à Pôle emploi depuis les portables
- Afficher les études de l'INSEE sur le marché de l'emploi (afin d'identifier les secteurs qui recrutent sur un territoire géographique)
- Création de boutiques de l'emploi (les employeurs viennent à la boutique voir les CV)

3- Information des partenaires et des employeurs

- Améliorer le Cv dans la télécandidature de Pôle emploi (dispositifs d'aide, fiabilité de la transmission sans déformation de la mise en page)
- Campagne de communication sur les différents dispositifs d'aides financières existants pour les employeurs (portail web accessible pour les employeurs et les demandeurs d'emploi)
- Le dispositif EMT (évaluation en milieu de travail) est trop méconnu : le faire connaître aux entreprises et aux demandeurs d'emploi à travers la DIRECCTE et Pôle emploi
- Renforcer le rôle du Comité de liaison de Pôle emploi avec la représentation d'usagers
- Création d'une plateforme de rencontre entre l'ANDRH (Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines) et les associations qui accompagnent des personnes vers l'emploi afin de travailler sur les attentes réciproques

4- Reconversion professionnelle/ formation

- Améliorer la communication entre les acteurs de la formation et Pôle emploi (permettre plus de réactivité)
- Désigner une personne ressource dans les associations : informer et orienter sur la formation
- Permettre une meilleure connaissance des formations proposées par certaines entreprises et ouvertes aux demandeurs d'emploi par Pôle emploi (but de meilleure orientation des personnes)
- Organiser les réseaux autour de l'emploi, de la formation, de la reconversion (pilotage : Etat)

- Accompagner les employeurs sur la question de la reconversion positive/ politiques publiques pour favoriser la reconversion dans l'entreprise
- Proposer des formations plus adaptées (ateliers de formation) pour les travailleurs handicapés : temps partiel/ modulables et non formation à temps plein – à la carte (petits ateliers)
- Promouvoir les structures de type CRP (centre de rééducation professionnelle)
- Accès aux dispositifs pour la valorisation ou le soutien à la création d'entreprise, réseaux d'accompagnement pour développer les compétences (pépinières d'entreprises), le portage salarial, auto-entrepreneurs, etc...

PROCHAIN CCRPA LE 30 SEPTEMBRE 2014 A ANGERS